

**ASSOCIATION des AMIS de SAINT-CYR et COËTQUIDAN**  
**7, rue Guersant 75017**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE**  
**du 22 mars 2018**

L'assemblée générale de l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan s'est tenue le 22 mars 2018 à 15 heures sous la présidence de monsieur Marwan Lahoud, dans les locaux du Groupement des Industries Françaises de Défense et de Sécurité Terrestres et Aéroterrestres (GICAT), 3 Avenue Hoche - 75008 PARIS.

Etaient présents :

Monsieur Marwan Lahoud, Président  
Monsieur François de Lacoste Lareymondie, Vice-Président  
Monsieur le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, Secrétaire Général et Trésorier  
Monsieur le Général (2S) Jean-Albert Epitalon, membre  
Monsieur Maurice Quénet, membre  
Monsieur le Général (2S) Guy Quérolle, membre  
Monsieur Guy de Kersabiec, membre  
Monsieur le Général de Corps d'Armée (2S) Hervé Giaume, Président de l'Epaulette  
Monsieur Pascal Martinez, Secrétaire général de l'ASVIC, membre  
Monsieur le Général François Labuze, commandant des Ecoles de Coëtquidan  
Monsieur Cyril Barth, Secrétaire Général de la fondation Saint Cyr,  
Madame Anne-Marie Fessol, ancienne Secrétaire de l'association, de 1984 à 2004  
Monsieur Philippe Haroutiounian, adhérent à l'association  
Monsieur Didier Destremeau, adhérent à l'association  
Madame Anne-Gaëlle Goujon, Expert-comptable de l'association  
Monsieur Eric Hiller, Secrétaire de l'association

Etaient excusés :

Monsieur le Général de Division (2S) Eric Bonnemaison, Vice-Président  
Monsieur le Général Jacques Renaud  
Monsieur le Général d'Armée Bruno Dary, Président de La Saint-Cyrienne.

**I - Allocution de bienvenue du Président**

Le Président ouvre la séance en remerciant le GICAT d'avoir mis à notre disposition la salle de réunion où l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de l'association se déroulent aujourd'hui.

**II - Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 9 mars 2017**

Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ayant été enregistrées, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

### **III- Présentation du rapport moral de l'exercice 2017**

Le Secrétaire général a présenté le rapport moral 2017, tel qu'il a été établi en préparation de cette réunion (cf. le document). A l'énoncé par le général Pflimlin des membres du bureau de l'association, le secrétaire général de l'ASCVIC signale un changement de présidence survenu récemment, monsieur Patrice Molle ayant pris à ce poste la succession de monsieur Baudouin Delescluse.

A l'évocation par le général Pflimlin du remplacement partiel l'année dernière de l'équipement informatique du siège de l'association, madame Fessol, ancienne secrétaire de l'association, indique que l'acquisition de celui-ci avait été réalisé par ses soins, à une date donc antérieure à son départ de l'association en 2004. L'opération sera finalisée cette année, avec l'installation sur le nouvel ordinateur du fichier adhérents et de la comptabilité toujours hébergés sur l'ancien.

Lors d'un point de situation sur les adhésions à l'association, le général Pflimlin indique que le nombre de cotisants enregistrés en 2017 a été de 274 au 31 décembre dernier. « Notre objectif sera cette année d'atteindre le chiffre de 360 à l'issue de cette exercice », précise-t-il. Il envisage pour cela le lancement de campagnes susceptibles de mieux informer les familles des élèves de l'ESM et de l'EMIA sur l'action de l'association en faveur de ces derniers. A noter, précise-t-il que nombre d'adhérents cotisent régulièrement depuis plusieurs dizaines d'années.

A propos du contenu des prochaines lettres d'informations de l'association, le général Quérolle a demandé si une démarche avait été entreprise dans la perspective de voir publié prochainement un article sur l'activité du 4<sup>ème</sup> bataillon. Une série d'articles contenue dans la lettre d'informations à paraître en avril prochain évoquera effectivement l'activité des élèves du 4<sup>ème</sup> bataillon aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

### **IV - Présentation du rapport financier par la commissaire aux comptes**

Madame Anne-Gaëlle Goujon, nouvel expert-comptable de l'association présente le rapport financier pour l'exercice 2017. Outre une baisse des cotisations enregistrée cette année, passant de 10425€ en 2016 à 8920€ en 2017, la baisse significative du total des recettes enregistrée en 2017 dans un rapport de 1 à 3 par rapport à l'exercice précédent s'explique pour l'essentiel par des revenus importants consécutifs à la cession de titres effectuée en 2016 (20212 €). Déduction faite de ces revenus exceptionnels, l'expert comptable constate une relative stabilité des recettes d'une année sur l'autre.

Les aides consenties en 2017, en nette augmentation par rapport à 2016 expliquent pour une large part la hausse des dépenses d'un exercice à l'autre, celle-ci passant de 37878€ à 42798€, de 2016 à 2017. Si une hausse des frais de secrétariat est également à noter entre ces deux exercices, les frais de fonctionnement n'ont en revanche pas varié.

Finalement, le résultat du compte de fonctionnement accuse donc un déficit de 30205€, contre 2795€ l'année précédente. Là encore, ce différentiel est imputable à la plus-value financière réalisée en 2016. Par ailleurs, le compte de gestion du siège social accuse également un déficit plus important que l'année dernière, passant de -1446€ à -4138€. Ce différentiel est consécutif à une régularisation en 2017 des charges non appelées en 2016, suite au changement du syndic durant cette année.

La trésorerie de l'association reste confortable puisqu'elle s'élève à 638000€ environ contre 670000€ en 2016, baisse consécutive à la perte évoquée précédemment. Ainsi, les actifs de l'association s'établissaient au 31 décembre 2017 à la somme de 757866€, contre 793688€ à la fin de l'année précédente.

Finalement, on constate que le montant des cotisations enregistrées d'une année sur l'autre, ne suffit pas à compenser les frais de fonctionnement de l'association. Un examen rapide des comptabilités des exercices antérieurs montre que cette situation perdure d'une année sur l'autre, à quelques exceptions près : en 2009 avec un résultat positif de près de 15614€, en 2006 de +162390€ environ et de +64267€ en 1999. Ces excédents ont été vraisemblablement consécutifs à des gains exceptionnels de type legs consentis à l'association.

#### **V - Approbation des comptes de l'exercice 2017**

Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ayant été enregistrées, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

#### **VI - Quitus de gestion**

Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ayant été enregistrées, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

#### **VII – Budget prévisionnel pour 2018**

Le budget 2018 s'inscrit en droite ligne de celui de 2017, précise le secrétaire général. Nous avons légèrement augmenté le niveau de cotisations, avec l'objectif *a minima* de ne plus constater de baisse l'année prochaine sur ce poste et d'essayer pour le moins de stabiliser le nombre d'adhérents sur les exercices à venir. Pour cela, nous devons sans doute engager une campagne promotionnelle des activités de l'association plus importante que nous ne l'avons fait les années précédentes. Pour cela, nous avons déjà intégré les étudiants du 4<sup>ème</sup> bataillon dans nos prochaines actions promotionnelles et essayerons par ailleurs de mieux sensibiliser les autres bataillons à l'action de l'association. Cette action se traduit notamment pas un soutien financier apportés aux activités des différents bataillons. En retour, nous attendons de leur part une promotion de l'association auprès de leurs parents, action susceptibles de se traduire par de nouvelles adhésions.

Nous attendons par ailleurs en 2018 les mêmes recettes que 2017, pour ce qui concerne les revenus de valeurs mobilières de placements. Les aides aux écoles se concentreront sans doute principalement sur les actions du premier bataillon de l'ESM et la première brigade de l'EMIA, tous deux en partance cette année. Au cours des prochaines années, nous contribuerons sans doute ponctuellement dans des proportions raisonnables aux activités du deuxième bataillon et de la deuxième brigade, comme nous l'avons d'ailleurs fait les années précédentes. Nous poursuivrons par ailleurs cette année encore notre soutien au festival international du livre militaire (FILM), comme l'association le fait depuis son lancement en 2010. La contribution annuelle de l'association à cette manifestation est de 4000€ depuis 2013.

Pour ce qui concerne les frais inhérents aux fournitures de bureau, nous avons sélectionné l'année dernière un nouvel imprimeur qui nous a déjà permis de réduire cette dépense au regard des précédents exercices.

Tous les autres postes seront dotés d'un budget sensiblement comparable à celui des précédents exercices.

Finalement, comme vous l'avez compris, l'association ne peut espérer équilibrer ses comptes au cours des exercices à venir que grâce à une augmentation significative du nombre de ses adhérents. Une autre source de revenus relativement aléatoire qui n'a pas été budgétée dans ce prévisionnel concerne les dons, subventions et surtout les legs enregistrés au cours des années précédentes. Trois legs consentis par le passé ont ainsi permis à l'association d'acheter les appartements de la rue Guersant et de constituer un capital important sur lequel elle se finance depuis plusieurs décennies.

L'augmentation des dépenses correspond sensiblement à celle des sommes allouées aux élèves, relève monsieur Quénet. Cela confère un caractère moral à ce déficit, indique-t-il. C'est la raison pour laquelle, nous allons tenter d'augmenter les recettes, plutôt que de diminuer les dépenses, précise le Président. Ceci, en nous concentrons sur l'augmentation du nombre d'adhésions, conclut-il.

Sensibiliser les parents des élèves du quatrième bataillon constitue une démarche intéressante, considère de son côté le général Giaume, président de l'Epaulette. L'association gagne grandement à assurer sa présence lors des cérémonies et, notamment, lors du Triomphe. "Je suggère par ailleurs que les associations d'officiers fassent paraître, dans leurs revues respectives, un article promotionnel de l'association à destination des parents dont les enfants sont ou ont été en formation à Coëtquidan. C'est une mesure qu'en temps que président de l'Epaulette, je me propose d'évoquer prochainement avec mes homologues des autres associations d'officiers".

Le général Pflimlin remercie le général Giaume de cette proposition et rappelle par ailleurs que l'information des parents sur les activités pratiquées dans les écoles constitue précisément la vocation même des articles publiés dans la lettre trimestrielle de l'association. Le commandant des écoles, le général Labuze précise toutefois que moins de 30% des parents des élèves en formation sont des militaires. Une lettre ouverte annuelle devrait permettre de sensibiliser les 70% restants, suggère-t-il. Une pratique effective depuis plusieurs années, précise le général Pflimlin. Elle est réalisée chaque automne à partir des informations communiquées par les écoles. En conclusion, Marwan Lahoud estime qu'une action tous azimuts gagnerait à être renforcée pour montrer à quoi servent les associations d'amis : ceci, simultanément, à destination des parents, des élèves et des anciens des écoles, parmi lesquels certains ont quitté l'institution, comme c'est le cas par exemple des membres de l'ASCVIC.

### **VIII - Elections au Conseil d'Administration**

Renouvellement du mandat des administrateurs rééligibles et se représentant :

- Monsieur Maurice Quénet, président de la Commission Nationale d'Orientation et d'Intégration  
Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, le mandat de M. Quénet est renouvelé.
  
- Monsieur le général (2S) Jacques Renaud  
Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, le mandat de M. le général Renaud est renouvelé.

Démission d'un administrateur :

- Monsieur le général Eric Bonnemaïson, vice-président de l'association  
La démission du général Bonnemaïson est enregistrée.

Candidature au poste de vice-président :

- Monsieur le général de Corps d'Armée Christophe de Saint Chamas  
Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, le général de Corps d'Armée Christophe de Saint Chamas est admis au conseil d'administration de l'association en qualité de vice-président.

### **IX – Communication du général François Labuze, commandant les Ecoles de Saint-Cyr – Coëtquidan**

Je sais qu'il est de tradition de longue date que le commandant des écoles présente les activités de celles-ci à votre association qui a toutefois déjà une bonne connaissance de cette institution. J'ai donc pensé que mon regard neuf de jeune patron des écoles, ainsi que les enjeux à venir constituaient des thématiques de nature à vous intéresser. Si je devais faire une photographie de nos écoles, avec la focale de l'ancien élève et du jeune patron que je suis, je lui donnerai comme titre celui de « la grande école du commandement - une référence nationale et internationale ». Elle est la maison mère des officiers de l'armée de terre qui forme chaque année 1500 d'entre eux, toutes catégories confondues. C'est la grande école du commandement qui forme des officiers « combat proven », avec une recette immuable du chef qui s'appuie sur une formation complète

mêlant, à la fois, les dimensions humaine, militaire et académique, ceci avec des capacités qui lui sont propres : des cadres militaires propres et un centre de recherche spécifique. Son crédo : il n'y a qu'une seule façon de commander, c'est d'être au contact et de montrer le chemin à ses hommes. Cet enseignement s'accompagne désormais d'un label « saint-cyr grande école du commandement » reconnu et recherché aux niveaux national et international. Au niveau national, il s'appuie sur des liens avec les écoles d'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise. Ces liens s'expriment, d'une part, par la demande des grandes écoles (HEC, ESSEC, X, Sciences -Po...), de former leurs élèves au leadership, d'autre part, par celle des grandes entreprises de former également chaque année 1500 cadres au leadership. Au niveau international, les écoles accueillent chaque année 250 stagiaires étrangers et sont désormais devenues la référence européenne. J'en profite ici pour combattre une idée reçue selon laquelle seuls des enfants de militaires y étaient formés : ce n'est pas le cas, puisqu'ils représentent actuellement 25% des effectifs. La réalité à Coëtquidan se traduit au contraire par la diversité des parcours de ses élèves et de leurs origines. Nous formons en effet des profils très différents, du soldat au polytechnicien, de l'ancien chômeur au chef d'entreprise, toutes religions confondues par ailleurs... En outre, 10 à 15% de nos élèves sont des jeunes femmes.

Je résumerai les enjeux de la formation par deux principes : consolidation interne et promotion externe. Je considère que ma mission consiste à consolider l'œuvre de mes prédécesseurs qui ont conduit l'armée de terre à maturité. Cette consolidation passe par trois objectifs : ajuster la formation dans le temps à l'évolution de l'armée de terre et des conflits actuels, réparer car l'école est, comme l'armée de terre, en sursis et sous-équipée, finaliser la modernisation de la formation. Ce troisième objectif passe par des partenariats avec de nouveaux acteurs de l'enseignement supérieur : nous avons actuellement en projet d'ajouter l'ENA à nos partenaires actuels, ainsi qu'une grande école scientifique. Nous cherchons également à personnaliser autant que faire se peut la formation des élèves officiers en leur permettant de choisir des cours en fonction de leur niveau et de passer un diplôme supplémentaire.

Que promouvoir en externe ? à mon arrivée à Coëtquidan, j'ai découvert des structures performantes dont je n'avais personnellement pas connaissance, ce que je déplore. Le centre de recherche saint-cyr m'apparaît désormais comme un haut potentiel de recherche et de rayonnement méconnu et sous-exploité. Il regroupe des chaires dans des domaines aussi variés que la cyber défense, la lutte contre le terrorisme, les techniques de soldat augmenté...

Saint-cyr dispose désormais de toutes les caractéristiques de la grande école européenne de formation d'officiers : une école qui forme des cadets français et européens, délivre des diplômes reconnus au niveau européen, dispense des formations en français et en anglais, forme des officiers d'un niveau reconnu par tous nos alliés et notamment européens.

Saint-cyr dispose donc aujourd'hui de nombreux atouts à faire valoir au niveau international. Atouts qu'il convient désormais de renforcer pour les années à venir.

## **X – Divers / questions des adhérents**

M. Pascal Martinez, secrétaire général de l'ASCVIC : notre association compte beaucoup d'adhérents, salariés d'entreprises en relation avec l'armée. Comment s'organise actuellement les relations des écoles avec les entreprises ?

Général Labuze : le contact avec les entreprises est de deux ordres : il s'effectue par un lien direct entre les écoles et certaines entreprises, lien qui se traduit par des subventions accordées pour certaines chaires

mises en place par notre centre de recherche. Il s'effectue par ailleurs par un lien indirect, via la fondation Saint-Cyr.

M. Marwan Lahoud : les élèves des écoles ne bénéficient plus semble-t-il de stages en entreprises qu'ont pu suivre leurs aînés par le passé, est-ce bien le cas ?

Général Labuze : il n'y a effectivement plus de stage en entreprise à ce jour. Néanmoins, je considère que les jeunes officiers que j'ai eu l'occasion de côtoyer lors de mon commandement sont beaucoup mieux armés que leurs aînés pour intégrer le monde de l'entreprise.

M. Didier Destremeau : quelles sont actuellement les langues enseignées dans les écoles ?

Général Labuze : les langues enseignées dans les écoles sont actuellement l'anglais, l'allemand, le russe, l'arabe et l'italien.

## **XI - Clôture de l'Assemblée Générale**

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur contribution à cette Assemblée Générale. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h25.

Le Secrétaire Général

Le Président